

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/12/16-16

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16/12/2017,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu la convention de partenariat entre le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et les instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Saint-Germain-en-Laye, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse ;

DÉCIDE :

OBJET : Droits d'entrée dans le dispositif IEPEI (Instituts d'études politiques – Programme d'études intégrées (PEI))

Le programme d'études intégrées ^{CAF} mis en 2007 de la volonté des sept IEP du réseau (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Saint-Germain-en-Laye et Toulouse) de proposer un programme de démocratisation commun. Ce dispositif permet à des élèves motivés et de condition modeste de préparer à la fois le concours commun d'entrée en première année des Sciences Po des concours communs et aussi de leur donner le goût de la poursuite des études supérieures.

Des conventions sont signées entre chacun des IEP concernés et les lycées participant au dispositif.

Les coûts pédagogiques et logistiques du programme sont pris en charge par l'IEP d'Aix-en-Provence qui s'engage également à permettre l'accès au programme IEPEI pour les élèves retenus pour la durée de la période.

L'effectivité de cette prise en charge et de ces engagements sont conditionnés par l'acquiescement, sauf circonstances sociales exceptionnelles, d'un droit d'entrée fixé à 15 € par élève.

Le conseil d'administration approuve la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Fait à Aix-en-Provence, le 16/12/2017

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

21.12.2017